

Allocation Personnalisée au Logement

Définition : Vous pouvez bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL), si vous payez un loyer ou remboursez un prêt pour votre résidence principale et si vos ressources sont modestes.

Renseignements : Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine Agence de Suresnes

24 Avenue du général de Gaulle, 92150 Suresnes

Site internet : www.caf.fr